



La commune de Châtillon met au concours le poste de:

**Boursier communal à 30 - 40%**  
(Le masculin est utilisé pour faciliter la lecture)

en raison du futur départ à la retraite du titulaire.

**Tâches principales:**

- Assumer la responsabilité de la gestion de la bourse communale dans son intégralité:
  - Assurer la bonne tenue de la comptabilité
  - Collaborer étroitement à l'élaboration du budget annuel de la commune
  - Etre en charge du bouclage annuel des comptes communaux
  - Assumer la bonne gestion des dépenses d'investissements et des liquidités de la Commune.
- Etre responsable de l'encaissement des impôts communaux, des taxes diverses et du contentieux

**Profil souhaité :**

- Titulaire d'un CFC de commerce ou formation équivalente avec au moins 5 ans d'expérience en comptabilité.
- De langue maternelle française
- De bonnes connaissances de l'informatique (Microsoft Office et logiciels comptables)

**Aptitudes nécessaires :**

- Capacité à travailler avec précision et exactitude
- Bon esprit d'analyse et de synthèse
- Réputation irréprochable, discrétion
- Bonnes capacités de communication, contact aisé
- Flexibilité, pragmatisme
- Esprit d'initiative

**Nous offrons :**

- Un emploi stable, intéressant et varié
- Un environnement de travail agréable
- Une grande liberté d'organisation

**Entrée en fonction :** 1<sup>er</sup> juin 2012 ou à convenir

Les offres manuscrites, comprenant un curriculum vitae, une photo, un extrait de casier judiciaire, les certificats et les prétentions de salaire, sont à adresser à l'administration communale, rte de Châtillon 53, 1473 Châtillon jusqu'au 9 décembre 2011.

**Renseignements :**

- Nicolas Kilchoer : 079/264.98.68